

## VILLE DE VICHY

# La Musique à l'École

## Les Classes Orchestre à l'école

Le dispositif **Classe Orchestre à l'école** a été lancé en 2008 dans le cadre d'un **partenariat entre l'Éducation Nationale, le Ministère de la Culture et la Ville de Vichy**. Il concerne désormais 3 écoles élémentaires de la ville :

♪ L'école élémentaire Sévigné/Lafaye a depuis l'année scolaire 2008/2009 une classe orchestre cuivres (*cor, trompette, trombone et tuba*)

♪ l'école élémentaire Paul Bert depuis l'année scolaire 2009/2010, une classe orchestre cordes (*violon, alto, violoncelle, contrebasse*)

♪ et l'école élémentaire Jacques Laurent depuis l'année scolaire 2010/2011 avec une classe orchestre bois



Pour mener ce projet à terme, trois années consécutives sont nécessaires. Le programme démarre donc en classe de CE2 et se poursuit avec les mêmes élèves en classe de CM1 – CM2. A terme, toutes les écoles élémentaires de la Ville de Vichy auront leur Classe Orchestre : mise en place d'une classe orchestre cuivres à l'école Georges Méchin en 2011/2012 et d'une classe orchestre percussions à Pierre Coulon en 2011/2012, la classe orchestre cuivres de Sévigné, qui achève cette année sa session, sera remplacée par un chœur d'enfants.



L'objectif poursuivi est **de rendre la musique accessible à tous les enfants** des écoles élémentaires, de promouvoir la culture et de faire découvrir le **plaisir de la pratique en orchestre**.

**Les instruments (24 instruments à cordes pour un montant de 24 000€ et 30 instruments Bois pour un montant de 56 000€) sont achetés par la Ville de Vichy et prêtés gratuitement aux enfants.**

L'intervention musicale se déroule sur une durée de **2 h chaque semaine**, une heure pendant le temps scolaire et une heure en dehors du temps scolaire.

## La musique à l'école...

Deux professeurs (dumistes) de l'École nationale de musique, Véronique Crosa Rosa et Sylvie Eymard, ont été spécialement **formés pour intervenir en milieu scolaire**. Elles assurent 20h par semaine de cours de musique réparties dans 5 écoles primaires de Vichy. Au programme : éveil à la musique, à travers la voix et le chant, découverte des différents instruments. Les professeurs travaillent en concertation avec les enseignants et en lien avec les projets pédagogiques de classe ou d'école. Les interventions représentent plus de **1 600 heures**, pour une année scolaire.

## ... et hors de l'école



Pour compléter ces enseignements, la Ville de Vichy propose, en concertation avec l'Inspection académique et les directeurs d'écoles, aux classes de visiter l'Opéra, d'assister à des représentations données spécifiquement pour eux, comme le festival musical jeune public *Tintamarre* (présenté en décembre par le Centre Culturel Valery-Larbaud et Musiques Vivantes), les spectacles proposés par l'ENM, les 15 octobre (*La grenouille présomptueuse* et

*L'histoire du petit tailleur*) et 15 avril (*Les Quatre Saisons d'Antonio Vivaldi*) et parfois même assister à des représentations générales de spectacles à l'Opéra, comme vendredi dernier pour *Manon*.



Par ailleurs, dans ses locaux de la rue du Maréchal Lyautey, **l'École Nationale de Musique**, (Conservatoire à rayonnement départemental) initie chaque année plus de 520 enfants (dès 5 ans) au solfège ou à la **pratique individuelle d'un instrument**. **Vingt-cinq ensembles différents** sont proposés aux apprentis musiciens (pour tous les niveaux et tous les âges) : **chorales d'enfants, d'adultes, atelier chant jazz et comédie musicale, groupes de percussions, ensembles à vents** (bassons, hautbois, saxophones, flûtes, trombones, etc...), **orchestres à cordes, Big Band de jazz, atelier de musiques du monde**.

## Renseignements

École Nationale de Musique

96, rue du Maréchal Lyautey

04 70 58 42 70

[www.ville-vichy.fr/conservatoire](http://www.ville-vichy.fr/conservatoire)

## CONTACTS PRESSE

Ville de Vichy, Direction de la Communication

Dominique Lagrange

04 70 30 17 02

[d.lagrange@ville-vichy.fr](mailto:d.lagrange@ville-vichy.fr)

Marie-Bénédicte Reynard

04 70 30 55 12

[communication@ville-vichy.fr](mailto:communication@ville-vichy.fr)